



LA LIBERTÉ.ch

journal ARCHIVES WEB

SAMEDI 11 MARS 2006



News

- La Une ●
- Editorial ●
- News Régions ●
- News Sport ●
- Culture - Magazine ●
- L'histoire du jour ●

Pratique

- Sortir-Loisirs ●
- Memento-Décès ●
- Dossiers ●
- Dessins de presse ●

Journal

- Forum ●
- Fribourg rétro ●
- Archives Web ●
- Journal à l'école ●

Services

- Abonnement ●
- Annonces immo ●
- Annonces emploi ●
- Annonces autos ●
- Rép. du commerce ●
- Club
- Boutique ●
- Jeux, concours ●
- Les liens ●
- Publicité ●

Archives du site web

vendredi 3 mars 2006, 1er Cahier

Mariage et migration ne font plus bon ménage en Suisse.

LA FIN DES HISTOIRES D'AMOUR?

Avec le durcissement des lois sur les étrangers et l'asile, les associations d'aide aux réfugiés croulent sous les cas de couples mixtes séparés suite à une décision négative des autorités. C'est qu'il y a beaucoup d'abus.

magalie goumaz

Il faut sauver l'amour! Hier à Berne, la Plate-forme pour les sans-papiers a sorti plusieurs témoignages de migrants confrontés au durcissement des autorités face au **mariage** mixte, soupçonné d'être utilisé abusivement pour régulariser des situations. Conséquence: les restrictions actuelles pénalisent tous les couples mixtes ou de migrants dont l'engagement est d'abord considéré comme douteux.

Ce couple de requérants anglais par exemple. Leur union célébrée dans leur pays n'a pas été reconnue en Suisse. Arrivés séparément, ils ont été attribués à des cantons différents. Ils ont pourtant deux enfants. De plus, le père est menacé de renvoi. Ou encore ces deux sourds-muets, un Suisse et sa fiancée slovène, enceinte. Alors qu'elle se trouvait en visite dans son pays, elle a fait une chute qui l'immobilise. Toute la procédure de **mariage** s'en retrouve bloquée, avec la menace qu'elle n'obtienne pas un nouveau permis de séjour en Suisse.

Myriam Schwab, du Centre social protestant vaudois, explique que depuis la fin 2005, 32% des consultations concernent des problèmes liés au **mariage** de migrants. Auparavant, explique-t-elle, les unions pouvaient se faire indépendamment du statut de la personne, qui était l'affaire de la police des étrangers. Ce n'est plus le cas. Les offices d'état civil n'entrent plus en matière en l'absence de certains documents. Or, ces documents sont difficiles à obtenir selon les pays. Et leur approbation par les ambassades suisses sur place peut être lente et coûteuse.

«Entre-temps, il y a des cas où le migrant reçoit une décision de renvoi du territoire suisse!», poursuit Myriam Schwab qui dit ne plus savoir que conseiller aux étrangers. Rentrer dans leur pays pour reprendre la procédure? Et si le visa pour revenir en Suisse est refusé?

La représentante du Centre social protestant déplore ces nouvelles pratiques alors que le droit n'a pas changé. La loi sur les étrangers, certes plus restrictive, a été adoptée par les Chambres fédérales, mais elle fait l'objet d'un référendum.

TROUVER DES SOLUTIONS

La Plate-forme pour les sans-papiers reconnaît qu'il y a des abus. Sans parler des **mariages** blancs qui supposent un arrangement financier, les unions de complaisance visant à régulariser une situation sont une réalité. Mais la conseillère nationale écologiste

Anne-Catherine Menétrey, membre de la Plate-forme, défend le droit à l'amour. Elle souhaiterait également qu'on tienne plus compte des enfants, premières victimes de certaines situations. «J'ai la naïveté de croire que des solutions sont possibles», dit la politicienne. Mais elle est contredite dans les faits: à la fin janvier, la Plate-forme a organisé une table ronde pour débattre de ce sujet. Y étaient invités, les chefs des offices fédéraux concernés, les offices cantonaux d'état civil, les autorités cantonales de surveillance et les organes de médiation. Seule une trentaine de personnes ont fait le déplacement, principalement des membres d'organisations pour les réfugiés, de syndicats, d'Eglises. La Confédération n'était représentée que par le responsable de l'Office fédéral de l'état civil et celui de la section «Droits humains» du Département fédéral des affaires étrangères. Aux abonnés absents: l'Office des **migrations** et les officiers d'état civil, soit ceux qui sont directement concernés par les **mariages** de migrants.

La politicienne ne perd pas espoir et compte relancer le débat. La Plate-forme propose la création d'un office de médiation pour faciliter certaines procédures en cas de blocage ainsi que la mise sur pied d'un groupe de travail qui regrouperait les offices fédéraux concernés. Elle compte également intervenir pour assouplir les pratiques des officiers d'état civil dans le cadre de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. I

«Havana mi amor», un documentaire sur l'union de Gladis et Erik.

DR

[Retour](#)